



Lettre des rythmes éducatifs

<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-vie-associative>

n°30 - avril 2015

Les bonnes pratiques

«Le Sport, ma Santé ! 2015»

La santé est et doit être une préoccupation de tous les instants. Lors de nos déplacements, dans notre alimentation, pendant nos loisirs...

Dans cet objectif, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Eure ont reconduit pour la dixième année consécutive l'opération « Le Sport, ma Santé ! ».

Sa démarche est de sensibiliser le public aux bienfaits d'une activité physique régulière et d'une alimentation équilibrée (avec une attention toute particulière portée au milieu rural), en partenariat

Appel à Projet

pour renforcer l'égalité et la citoyenneté dans les
projets éducatifs de territoire (P.E.D.T.)

Le présent appel à projet prend en compte, les priorités nationales du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, et la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes éducatifs.

A ce titre il décline, au niveau départemental l'axe « accompagnement des collectivités dans l'élaboration des projets éducatifs territoriaux ». Il constitue, à cet égard, une aide aux projets éducatifs de territoire.

Il répond à la directive nationale d'orientation qui met l'accent sur la qualité éducative et le soutien aux associations.

Les nouveaux rythmes éducatifs constituent une priorité du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Dans ce cadre, la D.D.C.S. de l'Eure a décidé de soutenir, comme l'an dernier, les collectivités engagées dans des PEDT qui proposeraient des actions innovantes.

Cette année, les actions dont les objectifs renforceront l'égalité, la citoyenneté, la laïcité, l'éducation aux valeurs de la République seront privilégiées. Il vous convient de présenter des animations qui permettent d'aborder de manière simple et ludique le respect de la diversité des croyances, les codes culturels, la vie en société, le vivre ensemble...

avec le Conseil Général, l'ARS, la Mutualité Française, la direction des services départementaux de l'éducation nationale, l'USEP...

Ainsi tout au long de l'année, les écoles primaires et les accueils de loisirs volontaires du département ont mené un travail avec les enfants dans une démarche éducative. Des formations « alimentation » animées par une diététicienne par exemple ont été proposées aux animateurs des accueils collectifs de mineurs des collectivités participantes.

Au mois de mai, des manifestations organisées à travers le département ont rassemblé les familles afin de venir s'initier à différentes pratiques physiques, se renseigner sur les bienfaits d'une alimentation équilibrée et se voir offrir une collation diététique : une pomme et une bouteille d'eau et un jeu concours a été organisé sur les sites accueillant ce dispositif !

C'est pourquoi, vous trouverez ci-joint un appel à projet qui consacre une partie des crédits du volet départemental « jeunesse » au cofinancement d'activités, mises en œuvre pendant les trois heures de nouvelles activités périscolaires, par des associations hors champ sportif.

Votre attention est attirée sur :

- l'obligation de répondre à cet appel à projet par le dossier de demande de subvention cerfa auquel devront être jointes les pièces justificatives
- une date limite de réception fixée au 24 avril 2015.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Monsieur Frédéric HEYBERGER

Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse

☎ 02.32.24.86.11

email: frederic.heyberger@eure.gouv.fr